

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TUNISIE LEASING

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2011**

AOUT 2011

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011	6

I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011**

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Leasing SA,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet du circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2011

	Page
Bilan	7
Etat des engagements hors bilan	8
Etat de résultat	9
Etat des flux de trésorerie	10
Notes aux états financiers	11

BILAN ARRETE AU 30 juin 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	2 008 740	1 569 451	661 063
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		460 734 845	423 973 390	460 663 040
Moins : provisions		(11 743 646)	(10 151 638)	(11 674 218)
	4	448 991 199	413 821 752	448 988 822
Créances de leasing : Impayés		18 542 902	14 299 564	14 606 011
Moins : provisions et produits réservés		(12 123 894)	(11 224 911)	(11 825 296)
	5	6 419 008	3 074 653	2 780 715
Intérêts constatés d'avance		(2 604 362)	(2 653 765)	(2 738 861)
Total des créances sur la clientèle		452 805 845	414 242 640	449 030 676
Portefeuille titres de placement	6	432 199	113 938	0
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		36 159 637	31 615 438	33 088 131
Moins : provisions		(316 655)	(550 457)	(402 943)
Total Portefeuille d'investissement	7	35 842 982	31 064 981	32 685 188
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		3 745 930	2 892 705	3 306 095
Moins : amortissements		(2 481 367)	(2 316 908)	(2 395 045)
	8	1 264 563	575 797	911 050
Immobilisations corporelles		5 736 862	5 117 959	5 434 897
Moins : amortissements		(2 827 396)	(2 434 758)	(2 619 091)
	9	2 909 466	2 683 201	2 815 806
Total des valeurs immobilisées		4 174 029	3 258 998	3 726 857
Autres actifs	10	12 112 420	14 372 870	12 475 115
TOTAL DES ACTIFS		507 376 215	464 622 879	498 578 899

	Notes	30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	6 890 663	7 790 736	905 273
Emprunts et dettes rattachées	12	367 663 379	321 623 683	370 310 489
Total Emprunts et ressources spéciales		374 554 042	329 414 419	371 215 762
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	13	11 131 086	11 621 590	10 263 989
Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 199 699	29 974 342	21 183 647
Provisions pour passifs et charges	15	692 782	1 476 080	655 208
Autres	16	5 293 605	5 300 837	4 187 787
Total des autres Passifs		42 317 172	48 372 849	36 290 631
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		33 868 843	30 726 843	30 726 843
Résultats reportés		16 253 664	15 170 077	15 170 076
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		85 122 505	80 896 918	80 896 919
Résultat de la période		5 382 495	5 938 692	10 175 587
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	90 505 000	86 835 610	91 072 506
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		507 376 215	464 622 879	498 578 899

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2011
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin	31 décembre
	2011	2010
PASSIFS EVENTUELS	13 122 673	21 950 211
Cautions, avals et autres garanties données	13 122 673	21 950 211
ENGAGEMENTS DONNES	19 977 000	73 019 978
Engagements de financement en faveur de la clientèle	19 977 000	73 019 978
ENGAGEMENTS RECUS	70 816 184	69 085 750
Cautions reçues	-	297 500
Garanties reçues	7 896 865	6 898 362
Intérêts à échoir sur contrats actifs	62 919 319	61 889 888
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	33 170 623	8 497 489
Engagements sur titres (*)	7 246 823	8 497 489
Effets Escomptés sur la Clientèle	-	3 136
Emprunts obtenus non encore encaissés	25 923 800	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

En 2010, Tunisie Leasing a procédé au remboursement de la première échéance d'un montant de 1 207 790 DT.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 juin	31 décembre
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts de crédit bail		20 846 272	19 267 128
Variation des produits réservés		(527 906)	1 828
		40 119 035	(112 553)
<u>Total du revenu de leasing</u>	18	<u>20 318 366</u>	<u>19 268 956</u>
Autres produits d'exploitation	19	521 372	361 803
		712 046	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>20 839 738</u>	<u>19 630 760</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(10 975 037)	(8 994 383)
		(19 649 686)	
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	3 867 931	2 075 853
		2 243 929	
PRODUIT NET		<u>13 732 632</u>	<u>12 712 230</u>
Charges de personnel	22	(2 899 446)	(2 692 518)
Autres charges d'exploitation	23	(1 999 138)	(2 087 671)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 043 167)	(440 360)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	86 288	172 418
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(294 627)	(282 921)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(12 274)	(184 715)
		188 310	
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>6 570 268</u>	<u>7 196 463</u>
Autres gains ordinaires	28	158 380	232 576
Autres pertes ordinaires	29	(529)	(5 674)
		494 845	(5 680)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>6 728 119</u>	<u>7 423 365</u>
Impôt sur les bénéfices	30	(1 345 624)	(1 484 673)
		(2 525 449)	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>5 382 495</u>	<u>5 938 692</u>
Résultat par action	17	0,769	0,848
		1,454	

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 juin		Exercice
		2011	2010	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	140 834 012	135 691 663	281 631 523
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(117 728 198)	(166 691 756)	(340 015 400)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 335 617)	(5 466 276)	(9 272 888)
Intérêts payés	34	(11 024 738)	(8 626 728)	(19 128 886)
Impôts et taxes payés	35	(995 954)	(1 630 380)	(3 369 334)
Autres flux de trésorerie	36	2 250 586	974 934	2 533 160
		8 000 091	(45 748 543)	(87 621 825)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(750 700)	(572 589)	(1 327 161)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	8 900	55 670	66 809
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(3 951 982)	(2 669 262)	(4 855 212)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	755 475	1 816 769	4 087 961
		(3 938 307)	(1 369 412)	(2 027 603)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	41	(5 947 842)	(5 437 871)	(5 437 871)
Encaissements provenant des emprunts	12	101 000 000	78 000 000	181 624 250
Remboursement d'emprunts	12	(78 451 656)	(47 844 736)	(120 610 438)
Flux liés au financement à court terme	12	(25 300 000)	21 450 000	39 100 000
		(8 699 498)	46 167 393	94 675 941
Variation de trésorerie				
		(4 637 714)	(950 562)	5 026 513
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	42	(244 209)	(5 270 722)	(5 270 722)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	(4 881 923)	(6 221 285)	(244 209)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Banques	2 003 518	1 565 089	656 356
- Caisses	5 222	4 363	4 707
<u>Total</u>	<u>2 008 740</u>	<u>1 569 451</u>	<u>661 063</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	452 929 558	413 511 722	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
<u>Total brut</u>	<u>460 734 845</u>	<u>423 973 390</u>	<u>460 663 040</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 731 601)	(10 139 678)	(11 662 173)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(11 743 646)</u>	<u>(10 151 638)</u>	<u>(11 674 218)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>448 991 199</u>	<u>413 821 752</u>	<u>448 988 822</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2010	<u>448 988 822</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	106 082 424
- Relocations	60 000
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(97 115 041)
- Remboursement anticipé de créances	(7 843 581)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(418 802)
- Relocations	(58 032)
- Radiation de créances	(635 163)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(1 593 636)
- Reprises	1 524 208
Solde au 30 Juin 2011	<u>448 991 199</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	47 611 150	18 217 992
Bâtiments TP	113 036 020	50 224 408
Industrie		
Agro-alimentaire	63 025 440	24 746 883
Chimie	32 079 332	16 114 289
Energie	1 209 197	628 152
Textile	27 525 843	9 141 009
Mines	396 808	316 533
Autres industries	175 554 720	75 027 595
Tourisme		
Hôtellerie	10 139 943	4 024 294
Agences de voyage	13 362 436	2 971 276
Location de voiture	60 747 634	29 662 416
Autres Tourisme	9 235 992	3 772 039
Commerce et service		
Commerce	213 723 161	93 383 442
Transport	103 633 256	46 159 502
Audio-visuel	346 781	159 769
Professions libérales	53 603 682	27 791 467
Autres Services	124 116 990	58 393 779
Total	<u>1 049 348 384</u>	<u>460 734 845</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	309 842 406	137 735 926
Matériel de transport léger Utilitaire	70 532 721	35 195 525
Matériel de transport lourd	146 791 470	58 167 674
Matériel BTP	153 852 644	69 244 306
Equipement industriel	123 509 925	43 237 100
Equipement informatique	9 434 284	3 054 723
Autres	103 868 317	46 716 925
Sous total	<u>917 831 767</u>	<u>393 352 177</u>
Immeubles de bureaux	42 374 585	24 360 581
Immeubles industriels ou commerciaux	89 142 032	43 022 087
Total	<u>1 049 348 384</u>	<u>460 734 845</u>

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Paiements minimaux sur contrats actifs	503 454 952	467 342 109	508 296 758
A recevoir dans moins d'1an	198 988 971	186 746 606	200 884 856
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	289 533 404	265 679 644	290 934 267
A recevoir dans plus de 5 ans	14 932 577	14 915 859	16 477 635
Produits financiers non acquis	62 919 319	61 899 888	65 245 395
Encours contrats actifs (1)	440 535 632	405 442 221	443 051 363
A recevoir dans moins d'1an	168 088 123	156 225 980	168 850 132
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	258 697 616	235 588 001	259 093 059
A recevoir dans plus de 5 ans	13 749 893	13 628 240	15 108 172
Créances en cours (2)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Créances échues (3)	849 165	379 060	460 844
Contrats suspendus (contentieux) (4)	12 393 927	11 260 235	11 401 040
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	460 734 845	423 973 390	460 663 040

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	8 622 995	3 522 897	3 605 657
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 001	36 443
<u>Montant brut</u>	<u>8 659 438</u>	<u>3 547 898</u>	<u>3 642 100</u>
A déduire :			
- Provisions	(1 363 486)	(187 282)	(478 476)
- Produits réservés (*)	(835 213)	(234 003)	(342 838)
<u>Montant net</u>	<u>6 460 739</u>	<u>3 126 613</u>	<u>2 820 786</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	9 734 906	10 603 108	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>9 883 464</u>	<u>10 751 666</u>	<u>10 963 911</u>
A déduire :			
- Provisions	(8 326 432)	(9 057 875)	(9 252 683)
- Produits réservés	(1 372 283)	(1 524 389)	(1 543 949)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>36 191</u>	<u>20 844</u>	<u>18 721</u>
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(77 922)	(72 804)	(58 792)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>6 419 008</u>	<u>3 074 653</u>	<u>2 780 715</u>

(*) Dont 142 952 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

Encours financiers Impayés Avances et acomptes reçus (*) Produits à recevoir ENCOURS GLOBAL Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) ENGAGEMENTS HORS BILAN TOTAL ENGAGEMENTS Produits réservés Provisions affectées sur les impayés Provisions affectées sur les encours TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES ENGAGEMENTS NETS	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains		Actifs compromis	
	404 838 705	30 531 282	11 063 724	41 776	14 259 357	
	1 903 523	3 582 711	2 632 545	68 497	10 170 625	
	(4 238 579)	(67 318)			(460 090)	
	12 911	23 532				
	402 516 560	34 070 207	13 696 269	110 273	23 969 892	
			2,86%	0,02%	5,10%	
			7,98%			
19 643 191	274 310	59 499	0	0		
422 159 751	34 344 517	13 755 768	110 273	23 969 892		
0	0	496 022	14 815	1 631 630		
0	0	1 051 212	35 018	8 603 688		
0	0	77 934	1 635	11 652 033		
0	0	1 625 168	51 468	21 887 351		
422 159 751	34 344 517	12 130 600	58 805	2 082 541		
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			11,87%	46,67%	89,59%	
			61,63%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Tunisie Sicav	67 824	113 938	-
POULINA G H	69 600	-	-
SERVICOM	38 280	-	-
STAR	200 100	-	-
BH	56 395	-	-
Total	432 199	113 938	-

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Titres de participation	26 063 026	24 766 697	25 587 316
Titres immobilisés	7 541 645	5 681 050	5 206 850
Avances sur acquisitions de titres	1 207 790	-	1 207 790
Prêts au personnel	1 085 690	901 908	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	234 329	242 426	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357	23 357
Montant brut	36 159 637	31 615 438	33 088 131
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(301 107)	(136 288)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(247 179)	(229 874)	(247 179)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	35 842 982	31 064 980	32 685 188

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	25 587 316	25 587 316	-
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	1 000 220	1 000 220	-
Cessions de l'exercice			
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(99 540)	(99 540)	-
- Tunis Call Center	(299 970)	(299 970)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(125 000)	(125 000)	-
Soldes au 30 Juin 2011	26 063 026	26 063 026	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	5 206 850	5 206 850	-
Additions de l'exercice			
- Société YASMINE	2 500 000	2 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(3 600)	(3 600)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>7 541 645</u>	<u>7 541 645</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	2,000	873 729			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820			1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000			2010	4,17%
			26 063 026	-	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500			2006	(*)
* Société PROMOTEL	1 084	100,000	108 400			2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2009	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2008	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		204 269	2009	
* Société Touristique "OCEANA "	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2009	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,00	2 500 000			2011	(*)
			7 541 645	-	247 179		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	33%	2 641 990	102 256	-	2 744 246	2 395 045	86 322	2 481 367	262 879
Logiciels (en cours)		664 105	337 579	-	1 001 684	-	-	-	1 001 684
TOTAUX		3 306 095	439 835	-	3 745 930	2 395 045	86 322	2 481 367	1 264 563

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	38 751	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	1 808 228	89 669	44 834	134 503	1 673 725
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	8 900	8 900	515 777	198 240	46 931	245 171	270 606
Mobilier de bureau	10%	820 001	63 527	-	883 528	569 387	24 468	593 855	289 673
Matériel informatique	33%	1 527 768	125 959	-	1 653 727	1 298 585	68 992	1 367 577	286 150
Installations générales	10%	652 452	112 479	-	764 931	432 540	23 080	455 620	309 311
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	-	-	41 250	-	-	-	41 250
TOTAUX		5 434 897	310 865	8 900	5 736 862	2 619 091	208 305	2 827 396	2 909 466

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Frais d'émission des emprunts	864 804	690 983	711 986
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	-	18 763
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 115 835	533 683	914 623
- Avances et acomptes au personnel	21 719	15 625	21 819
- Crédit de TVA	3 443 163	5 785 379	6 914 267
- Acomptes provisionnels	766 935	819 066	-
- Compte courant S I M T	1 763 239	1 976 221	2 052 643
- Compte courant Tunisie LLD	11 240	13 533	16 373
- Compte courant MLA	192 451	180 199	210 253
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	393 658	268 032	268 387
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	125 000	500 000	-
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest Sicar	-	1 057 935	-
- Produits à recevoir des tiers	2 020 985	1 456 290	546 031
- Produits à recevoir sur contrats de portages	559 356	335 566	381 378
- Compte d'attente	412 326	346 093	390 480
- Charges constatées d'avance	969 633	946 423	608 849
Total brut	12 691 032	14 948 202	13 079 026
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(71 644)	(79 157)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(191 170)	(178 918)	(208 972)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(232 454)	(248 939)	(239 952)
Total net	12 112 420	14 372 870	12 475 114

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 407 457	331 504	675 104	2 063 857	1 695 471	178 686	675 104	1 199 053	864 804
TOTAUX		2 407 457	331 504	675 104	2 063 857	1 695 471	178 686	675 104	1 199 053	864 804

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Banques, découverts	6 890 663	7 790 736	905 273
<u>Total</u>	<u>6 890 663</u>	<u>7 790 736</u>	<u>905 273</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Emprunts			
- Banques locales	87 312 500	82 370 996	84 687 500
- Banques étrangères	58 410 555	50 945 167	69 487 211
- Emprunts obligataires	180 000 000	139 000 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	36 300 000	43 950 000	61 600 000
<u>Total emprunts</u>	<u>362 023 055</u>	<u>316 266 163</u>	<u>364 774 711</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	863 031	931 175	716 872
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	645 898	684 607	746 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 111 030	3 741 738	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	20 365	-	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 640 324</u>	<u>5 357 520</u>	<u>5 535 778</u>
<u>Total</u>	<u>367 663 379</u>	<u>321 623 683</u>	<u>370 310 489</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>84 687 500</u>	<u>51 000 000</u>	<u>48 375 000</u>	<u>87 312 500</u>	<u>34 000 000</u>	<u>53 312 500</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	-	2 500 000
* STUSID BANK	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	39 000 000	39 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	10 000 000	7 500 000	2 500 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>69 487 211</u>	<u>=</u>	<u>11 076 656</u>	<u>58 410 555</u>	<u>40 728 993</u>	<u>17 681 562</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	375 591	200 845	-	200 845
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	340 379	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 833	-	1 506 917	1 506 916	-	1 506 916
* JEXIM BANK	703 449	-	703 449	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	-	54 398	54 398	-
* B.E.I	4 489 034	-	775 707	3 713 327	2 503 137	1 210 190
* B.E.I	14 727 669	-	1 750 410	12 977 259	9 400 669	3 576 590
* B.E.I	11 947 265	-	1 271 691	10 675 574	8 091 244	2 584 330
* B.E.I	2 607 885	-	279 180	2 328 705	1 762 553	566 152
* B.E.I	9 653 500	-	918 899	8 734 601	6 866 520	1 868 081
* B.E.I	2 880 750	-	273 635	2 607 115	2 050 472	556 643
* PROPARCO	749 609	-	299 799	449 810	-	449 810
* PROPARCO	16 000 000	-	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	580 999	1 162 005	-	1 162 005
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	154 174 711	51 000 000	59 451 656	145 723 055	74 728 993	70 994 062

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2006 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2007"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	50 000 000	19 000 000	180 000 000	128 000 000	52 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	61 600 000	117 550 000	142 850 000	36 300 000	1 500 000	34 800 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	61 600 000	117 550 000	142 850 000	36 300 000	1 500 000	34 800 000
TOTAL GENERAL	364 774 711	218 550 000	221 301 656	362 023 055	204 228 993	157 794 062

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Avances et acomptes reçus des clients	4 765 987	4 686 991	3 282 390
- Dépôts et cautionnements reçus	6 365 099	6 934 599	6 981 599
<u>Total</u>	<u>11 131 086</u>	<u>11 621 590</u>	<u>10 263 989</u>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	167 924	140 191	279 323
- Factures non parvenues	622 224	392 451	406 603
<u>Sous total</u>	<u>790 148</u>	<u>532 642</u>	<u>685 926</u>
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	2 298 118	5 109 279	1 182 783
- Effets à payer	21 146 106	23 605 941	17 827 992
- Factures non parvenues	629 250	249 150	987 242
- Retenues de garantie	336 077	477 330	499 704
<u>Sous total</u>	<u>24 409 551</u>	<u>29 441 700</u>	<u>20 497 721</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>25 199 699</u>	<u>29 974 342</u>	<u>21 183 647</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Provisions pour risques non identifiés	-	419 266	-
- Autres provisions pour risques	692 782	1 056 814	655 208
<u>Total des provisions</u>	<u>692 782</u>	<u>1 476 080</u>	<u>655 208</u>

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Personnel, rémunérations dues	3 618	1 422	733
- Personnel, provisions pour congés payés	437 791	386 383	350 063
- Personnel, autres charges à payer	1 141 195	1 302 177	1 451 882
- Etat, retenues sur salaires	79 308	55 819	47 689
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	369 333	481 406	434 341
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	14 750	20 289	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 345 624	1 484 673	55 623
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 780	46 404	12 951
- Actionnaires, dividendes à payer	9 951	7 793	7 793
- C.N.S.S	250 264	211 057	180 878
- Autres comptes créditeurs	702 878	732 943	796 165
- Diverses charges à payer	200 000	203 264	238 555
- Charges à payer sur contrats de portage	669 647	292 234	453 647
- Produits constatés d'avance	64 466	74 973	141 288
Total	5 293 605	5 300 837	4 187 787

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 450 000	3 450 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		4 092 000	1 000 000	1 000 000
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Résultats reportés		16 253 664	15 170 077	15 170 076
Total des capitaux propres avant résultat de la période		85 122 505	80 896 918	80 896 919
Résultat de la période		5 382 495	5 938 692	10 175 587
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	90 505 000	86 835 610	91 072 506

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		5 382 495	5 938 692	10 175 587
Nombre d'actions (2)		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,769	0,848	1,454

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 30 juin 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010			238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(5 440 000)		(5 440 000)
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010							10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par L'A.G.O du 24/05/2011			50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 30 juin 2011							5 382 495	5 382 495
Solde au 30 Juin 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 664	5 382 495	90 505 000

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
Intérêts conventionnels	20 208 046	18 830 441	39 236 875
Intérêts intercalaires	147 577	187 081	362 840
Intérêts de retard	490 649	249 606	519 320
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>20 846 272</u>	<u>19 267 128</u>	<u>40 119 035</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(508 336)	(102 689)	(241 755)
. Intérêts de retard	(186 721)	(78 175)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	70 785	125 553	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	96 366	57 139	103 672
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(527 906)</u>	<u>1 828</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>20 318 366</u>	<u>19 268 956</u>	<u>40 006 482</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	283 372	120 603	230 111
- Commissions d'assurance	238 000	241 200	481 935
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>521 372</u>	<u>361 803</u>	<u>712 046</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Intérêts des emprunts obligataires	4 882 278	3 845 753	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 337 879	1 694 392	3 935 752
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 888 782	1 614 552	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	178 686	158 616	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 287 625</u>	<u>7 313 313</u>	<u>15 722 836</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	345 750	456 309	958 810
- Intérêts sur opérations de financement	1 119 752	924 181	2 355 373
- Pénalités fiscales et sociales	-	2 967	2 967
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	216 000	-	501 580
- Autres	5 910	297 613	108 120
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 687 412</u>	<u>1 681 070</u>	<u>3 926 850</u>
<u>Total général</u>	<u>10 975 037</u>	<u>8 994 383</u>	<u>19 649 686</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Produits des participations	3 586 360	1 919 886	1 961 720
- Produits des titres Immobilisés	228 406	127 336	207 544
- Revenus des autres créances immobilisées	17 976	26 973	71 056
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	35 189	1 658	3 609
<u>Total</u>	<u>3 867 931</u>	<u>2 075 853</u>	<u>2 243 929</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Salaires et compléments de Salaires	1 635 120	1 445 398	2 970 856
- Bonus	605 000	684 000	1 129 000
- Indemnités représentatives de frais	70 950	70 543	130 330
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	384 256	330 132	555 040
- Autres charges sociales	204 120	162 445	232 436
<u>Total</u>	<u>2 899 446</u>	<u>2 692 518</u>	<u>5 017 662</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Achat de matières et fournitures	40 254	49 271	89 199
<u>Total des achats</u>	40 254	49 271	89 199
- Locations	165 328	146 101	310 783
- Charges locatives et de copropriété	45 887	29 550	77 497
- Entretien et réparations	115 379	109 817	229 015
- Primes d'assurances	47 791	16 545	36 322
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	163 540	161 194	308 238
<u>Total des services extérieurs</u>	537 925	463 207	961 855
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	505 449	455 129	857 150
- Publicités, publications, relations publiques	120 222	331 909	633 201
- Déplacements, missions et réceptions	285 272	328 079	604 194
- Frais postaux et de télécommunications	133 014	118 028	267 270
- Services bancaires et assimilés	173 818	137 756	290 782
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 217 775	1 370 901	2 652 597
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 158	6 972	10 897
- Autres	4 402	5 421	9 316
<u>Total des charges diverses</u>	37 960	44 793	85 013
- Impôts et taxes sur rémunérations	52 150	46 163	91 927
- T.C.L	100 000	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 074	13 336	22 313
<u>Total des impôts et taxes</u>	165 224	159 499	214 240
<u>Total général</u>	1 999 138	2 087 671	4 002 904

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 437 401	2 090 067	5 777 145
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 394 234)	(1 649 707)	(3 328 203)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	2 203 046	-	-
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(2 203 046)	-	-
- Reprises de provisions non affectées	-	-	(419 266)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	2 043 167	440 360	2 029 676

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	64 350	81 655
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(86 288)	(236 768)	(401 588)
<u>Total</u>	<u>(86 288)</u>	<u>(172 418)</u>	<u>(319 933)</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	86 322	106 523	184 660
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	208 305	176 398	374 240
<u>Total</u>	<u>294 627</u>	<u>282 921</u>	<u>558 900</u>

NOTE 27 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	7 514
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	25 457	147 952	179 419
- Dotations aux provisions pour risques et charges	37 574	43 661	271 145
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(50 757)	(6 898)	(17 299)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(629 089)
<u>Total</u>	<u>12 274</u>	<u>184 715</u>	<u>(188 310)</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2011	2010	2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	38 663	39 067
- Autres gains sur éléments exceptionnels	9 456	3 000	6 000
- Intérêts sur compte courant de SIMT	-	68 520	140 617
- Produits sur assistance technique MLA	147 607	107 081	250 818
- Autres produits	1 317	15 312	58 343
<u>Total</u>	<u>158 380</u>	<u>232 576</u>	<u>494 845</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Abandon de créances	-	-	5 680
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	529	5 674	-
Total	529	5 674	5 680

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2011 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	14 457 453	13 422 703	13 422 703
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(18 394 344)	(14 151 006)	(14 457 453)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 282 390)	(3 705 924)	(3 705 924)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	4 765 987	4 686 991	3 282 390
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(1 968)	(54 127)	(156 907)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 981 599)	(7 186 599)	(7 186 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 365 099	6 934 599	6 981 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 880 149)	(2 521 296)	(2 521 296)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 668 828	2 728 738	2 880 149
- TVA collectées	+	19 177 909	18 001 535	37 509 208
- Loyers encaissés	+	117 470 664	111 612 220	233 759 341
- Intérêts de retard	+	490 649	249 606	519 320
- Créances virées en Pertes	-	(2 203 046)	(5 674)	(5 680)
- Encours financiers virées en pertes	+	635 163	-	-
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	418 802	2 337 805	870 161
- Remboursements anticipés	+	7 843 581	3 221 490	10 210 400
- Produits sur Cessions anticipées	+	283 372	120 603	230 111
Encaissements reçus des clients		140 834 012	135 691 663	281 631 523

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 497 721	26 162 031	26 162 031
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(24 409 551)	(29 441 700)	(20 497 721)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(914 623)	(876 301)	(876 301)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 115 835	533 683	914 623
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	106 082 424	149 067 851	292 740 916
- TVA sur Investissements	+	15 356 392	21 246 192	41 571 852
Décaissements pour financement de contrats de leasing		117 728 198	166 691 756	340 015 400

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	+	(18 763)	-	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période		7 514	-	18 763
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(21 819)	(13 120)	(13 120)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	21 719	15 625	21 819
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(608 849)	(457 470)	(457 470)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	969 633	946 423	608 849
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	685 926	598 555	598 555
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(790 148)	(532 642)	(685 926)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	733	209	209
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(3 618)	(1 422)	(733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	350 063	317 405	317 405
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(437 791)	(386 383)	(350 063)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 451 882	1 371 603	1 371 603
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 141 195)	(1 302 177)	(1 451 882)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	47 689	39 483	39 483
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(79 308)	(55 819)	(47 689)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	434 341	423 056	423 056
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(369 333)	(481 406)	(434 341)
- C.N.S.S en début de période	+	180 878	161 129	161 129
- C.N.S.S en fin de période	-	(250 264)	(211 057)	(180 878)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	238 555	323 143	323 143
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(200 000)	(203 264)	(238 555)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	453 647	47 121	47 121
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(669 647)	(292 234)	(453 647)
- TVA, payées sur biens et services	+	350 412	538 829	849 731
- Charges de personnel	+	2 899 446	2 692 518	5 017 662
- Autres charges d'exploitation	+	1 999 138	2 087 670	4 002 904
- Impôts et taxes	-	(165 224)	(159 499)	(214 240)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		5 335 617	5 466 276	9 272 888

NOTE 34 : INTERETS PAYES

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunt	+	331 504	219 812	429 999
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	16 179	10 175	10 175
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(14 750)	(20 289)	(16 179)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 072 720	3 668 266	3 668 266
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 111 030)	(3 741 738)	(4 072 720)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	716 872	554 114	554 114
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(863 031)	(931 175)	(716 872)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	746 186	611 403	611 403
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(645 898)	(684 607)	(746 186)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	-	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(20 365)	-	-
- Charges financières	+	10 975 037	9 099 383	19 754 686
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(178 686)	(158 616)	(347 800)
<u>Intérêts payés</u>		11 024 738	8 626 728	19 128 886

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	55 623	586 855	586 855
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(1 345 624)	(1 484 673)	(55 623)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	766 935	819 066	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	12 951	111 364	111 364
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(4 780)	(46 404)	(12 951)
- Impôts et taxes	+	165 224	159 499	214 240
- Impôts sur les bénéfices	+	1 345 624	1 484 673	2 525 449
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>995 954</u>	<u>1 630 380</u>	<u>3 369 334</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	546 031	492 758	492 758
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(2 020 985)	(1 456 290)	(546 031)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	381 378	242 024	242 024
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(559 356)	(335 566)	(381 378)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	268 387	270 805	270 805
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(393 658)	(268 032)	(268 387)
- Compte courant SIMT en début de période	+	2 052 643	1 503 354	1 503 354
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 763 239)	(1 976 221)	(2 052 643)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	16 373	18 575	18 575
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(11 240)	(13 533)	(16 373)
- Compte courant MLA en début de période	+	210 253	133 845	133 845
- Compte courant MLA en fin de période	-	(192 451)	(180 199)	(210 253)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	390 480	281 507	281 507
- Comptes d'attente en fin de période	-	(412 326)	(346 093)	(390 480)
- Placements en titres en début de période	+	-	90 399	90 399
- Placements en titres en fin de période	-	(432 199)	(113 938)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(796 165)	(612 368)	(612 368)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	702 878	732 943	796 165
- Produits des placements	+	3 867 931	2 075 853	2 243 929
- Autres produits d'exploitation	+	238 000	241 200	481 935
- Autres gains ordinaires	+	158 380	193 913	455 778
- Autres pertes ordinaires	-	(529)	-	-
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 250 586</u>	<u>974 934</u>	<u>2 533 160</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(41 250)	-	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	41 250	-	41 250
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	439 835	395 980	809 370
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	310 865	176 609	476 541
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>750 700</u>	<u>572 589</u>	<u>1 327 161</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	8 900	17 007	27 742
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	-	38 663	39 067
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>8 900</u>	<u>55 670</u>	<u>66 809</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 000 220	1 000 100	1 820 719
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	1 350 000	1 350 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(1 207 790)	-	-
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	1 207 790	-	1 207 790
- Dépôts et cautionnements versés		3 800	900	900
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	447 962	318 262	475 803
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>3 951 982</u>	<u>2 669 262</u>	<u>4 855 212</u>

NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin 2011	2010	31 décembre 2010
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	165 205	1 150 000	1 624 200
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	399 510	-	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	-	440 000	1 997 935
- Remboursements sur prêts au personnel	+	190 760	226 769	465 826
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>755 475</u>	<u>1 816 769</u>	<u>4 087 961</u>

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Dividendes et tantièmes	+	5 950 000	5 440 000	5 440 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	7 793	5 664	5 664
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(9 951)	(7 793)	(7 793)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 947 842</u>	<u>5 437 871</u>	<u>5 437 871</u>

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2011	2010	2010
- Banques	+	2 003 518	1 565 089	656 356
- Caisses	+	5 222	4 363	4 707
- Banques, découverts	-	(6 890 663)	(7 790 736)	(905 273)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(4 881 923)</u>	<u>(6 221 285)</u>	<u>(244 209)</u>

NOTE 43 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG
Leasing
Factoring
Location Longue Durée

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011**

AOUT 2011

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
II- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011	6

I – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011**

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2011. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2011 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 157KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

	Page
Bilan consolidé	6
État de résultat consolidé	7
État de flux de trésorerie consolidé	8
Notes aux états financiers consolidés	9

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2011	31-déc 2010		Notes	30-juin 2011	31-déc 2010
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	4 249 529	36 142 886	PASSIFS			
Créance sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		573 424 314	526 332 337	Concours bancaires		16 775 370	15 597 617
Moins : provisions		(12 529 262)	(10 969 571)	Emprunts et dettes rattachées	14	448 209 995	449 744 270
	6	560 895 052	515 362 766	Total Emprunts et ressources spéciales		464 985 365	465 341 887
Créances de leasing : Impayés		19 698 812	15 048 030				
Moins : provisions		(12 123 895)	(11 224 912)	Autres Passifs			
	7	7 574 917	3 823 118	Fournisseurs et comptes rattachés		25 854 139	21 608 506
Intérêts constatées d'avance		(4 114 854)	(3 967 741)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	30 659 727	28 785 264
Total des créances sur la clientèle		564 355 115	551 471 527	Provisions pour passifs et charges	15	1 472 716	1 371 052
Acheteurs factorés		98 569 515	89 921 353	Passifs impôts différés	12	2 993 249	1 586 768
Moins : provisions		(2 815 043)	(1 982 318)	Dettes envers la clientèle	16	17 290 865	15 512 006
	8	95 754 472	87 939 035	Autres passifs	17	14 079 510	12 899 755
Portefeuille titres de placement		3 651 491	6 289 972	Total des autres passifs		92 350 207	81 763 351
Portefeuille d'investissement							
Titres mis en équivalence		8 414 684	8 036 129	CAPITAUX PROPRES			
Autres immobilisations financières		12 362 300	10 330 999	Capital social		35 000 000	35 000 000
Moins : provisions		(316 655)	(898 745)	Réserves consolidées		66 730 691	57 740 947
Total portefeuille d'investissement	9	20 460 329	17 468 383	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		101 730 691	92 740 947
Valeurs immobilisées				Résultat consolidé		4 688 391	15 465 040
Immobilisations incorporelles		7 830 990	5 585 414	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	106 419 082	108 205 987
Moins : amortissements		(3 975 138)	(3 643 708)	INTERETS MINORITAIRES	19	65 757 926	66 419 900
	10	3 855 852	1 941 705	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		172 177 008	174 625 887
Immobilisations utilisées par la société		32 427 975	24 915 293				
Moins : amortissements		(10 106 143)	(8 051 336)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		729 512 578	721 731 125
	11	22 321 832	16 863 957				
Total des valeurs immobilisées		26 177 684	18 805 662				
Actifs d'impôts différés	12	645 460	2 476 419				
Autres actifs	13	14 218 498	16 972 128				
TOTAL DES ACTIFS		729 512 578	701 312 629				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2011	2010	31-déc 2010
Revenu de crédit bail	20	30 839 141	28 170 796	59 043 376
Revenu du factoring	21	4 322 974	4 090 768	8 584 294
Revenu des opérations de location longue durée		2 802 062	2 803 357	5 375 430
Autres produits d'exploitation		622 779	445 829	1 403 040
Total des Produits d'exploitations		38 586 956	35 510 751	74 406 140
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(13 492 823)	(12 438 164)	(25 951 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS		437 995	366 594	639 907
PRODUIT NET		25 532 128	23 439 180	49 094 790
Charges de personnel		(5 116 676)	(4 605 561)	(8 799 581)
Autres charges d'exploitation		(4 801 707)	(4 326 467)	(9 119 123)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(2 805 166)	(1 019 055)	(2 714 853)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(1 836 746)	(1 595 516)	(2 991 399)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(42 478)	(150 988)	95 055
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 929 354	11 741 593	25 564 889
Autres gains ordinaires		418 762	160 243	117 777
Autres pertes ordinaires		(33 592)	(59 270)	(39 581)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		11 314 525	11 842 566	25 643 085
Impôts différés		(1 443 992)	107 698	(372 484)
Impôts exigibles		(1 819 779)	(3 034 349)	(6 381 116)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		8 050 754	8 915 915	18 889 486
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	534 351	1 537 464	2 891 084
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 585 106	10 453 379	21 780 569
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		4 688 391	7 613 350	15 465 040
Résultat par action		0,670	1,088	2,209

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	2011	30-juin 2010	31-déc 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	207 401 810	198 840 602	402 686 943
Encaissements reçus des acheteurs factorés	122 180 443	127 309 636	275 562 615
Financements des adhérents	(117 328 264)	(126 700 310)	(275 477 076)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 090 070)	(6 995 587)	(11 929 325)
Intérêts payés	(13 443 866)	(13 000 128)	(24 839 552)
Impôts et taxes payés	(12 822 462)	(9 117 815)	(20 043 772)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(173 129 671)	(226 084 162)	(448 974 985)
Autres flux de trésorerie	2 966 773	(824 726)	(1 886 788)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	8 734 693	(56 572 490)	(104 901 940)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 207 333)	(581 581)	(3 446 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(217 950)	519 263	1 952 731
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 951 982)	(2 669 262)	(4 855 212)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 779 385	2 142 398	4 626 616
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(11 597 880)	(589 182)	(1 722 665)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	6 970 800	500 000	500 000
Dividendes et autres distributions	(7 005 983)	(5 710 602)	(8 100 612)
Encaissements provenant des emprunts	102 127 845	88 000 000	191 624 250
Remboursement d'emprunts	(89 738 967)	(67 351 004)	(154 737 038)
Flux liés au financement à court terme	(20 082 627)	15 735 699	29 345 016
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(7 728 932)	31 174 093	58 631 616
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(155 513)	6 865 099	3 691 898
Variation de trésorerie	(10 747 632)	(19 122 481)	(44 301 091)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882	42 522 882
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(12 525 841)	23 400 401	(1 778 209)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2011, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2011 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, en totalité, par Tunisie Leasing.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	41 000	100,00%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%							39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%			6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

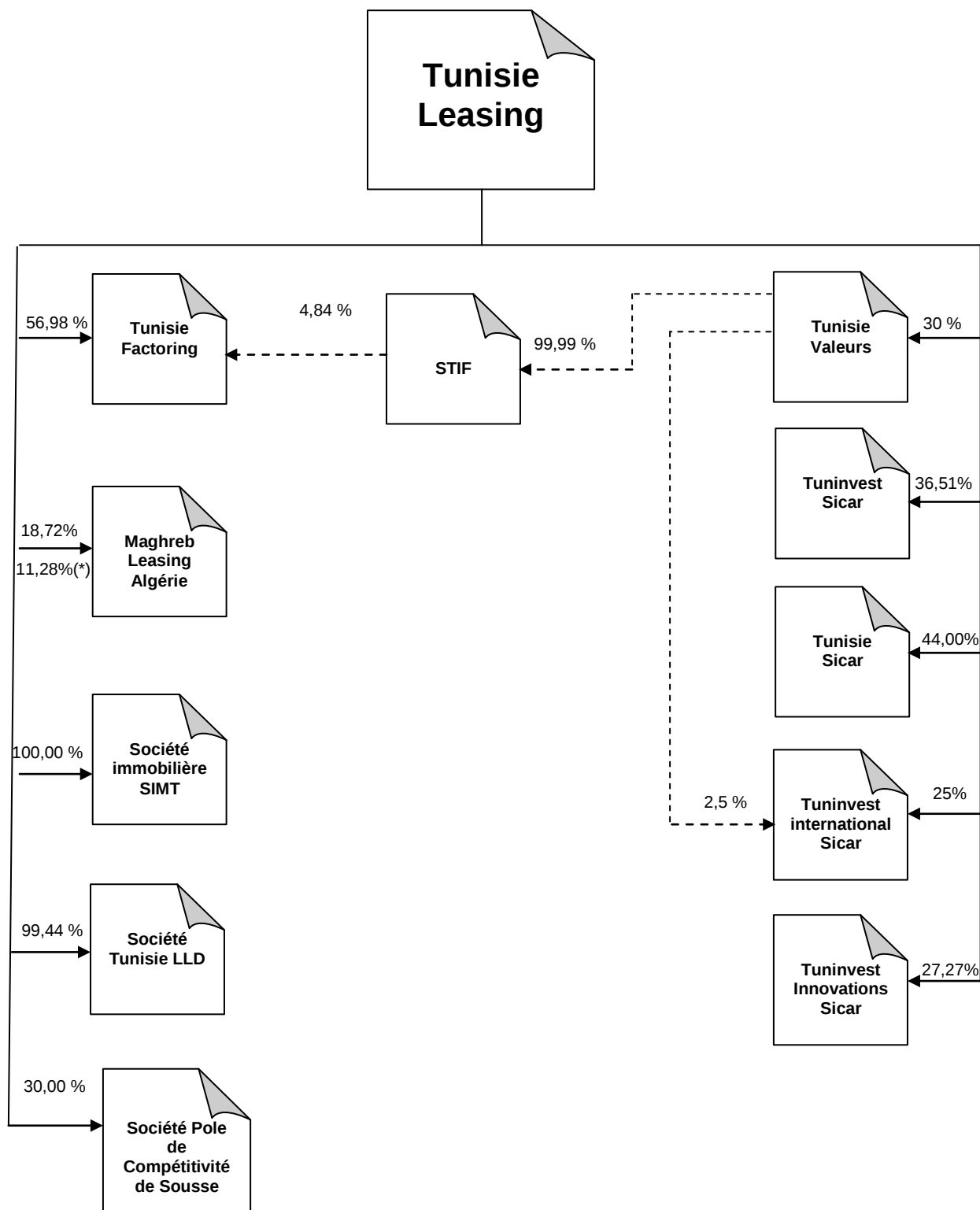
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		100,00%				99,44%		18,72%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%								30,00%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring														0,00%								
Société Immobilière (SMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres																						
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	100,00%	0,00%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		100,00%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2011**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ Conversion des états financiers des entités étrangères

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	S.I.M.T	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	2 003 518	141 367	475 973	506 484	712 799	397 943	4 238 084
Caisses	5 222	304	5 400			519	11 445
TOTAL	2 008 740	141 671	481 373	506 484	712 799	398 462	4 249 529

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2011	2010	31-déc 2010
- Créances de leasing (encours financiers)	565 619 027	515 870 669	558 051 646
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Total brut	573 424 314	526 332 337	564 262 282
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 517 217)	(10 957 611)	(12 669 434)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
Total des provisions	(12 529 262)	(10 969 571)	(12 681 479)
Solde au 30 juin 2010	560 895 052	515 362 766	551 580 803

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin 2011	2010	31-déc 2010
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	9 778 905	4 271 363	4 807 212
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 001	36 443
Montant brut	9 815 348	4 296 364	4 843 655
A déduire :			
- Provisions	(1 363 486)	(187 282)	(478 476)
- Produits réservés	(835 213)	(234 003)	(342 838)
Montant net	7 616 649	3 875 079	4 022 341
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	9 734 906	10 603 108	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	9 883 464	10 751 666	10 963 911
A déduire :			
- Provisions	(8 326 432)	(9 057 875)	(9 252 684)
- Produits réservés	(1 372 283)	(1 524 389)	(1 543 948)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	36 191	20 844	18 721
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(77 922)	(72 804)	(58 792)
Solde des clients et comptes rattachés	7 574 917	3 823 118	3 982 270

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2011, comme suit :

			30-juin 2011	2010	31-déc 2010
Comptes des acheteurs factorés					
Comptes des acheteurs locaux			88 180 892	78 012 118	85 975 098
Comptes des acheteurs export			2 756 751	1 725 678	2 286 971
Comptes des acheteurs import			7 631 872	10 183 557	8 590 535
	<u>Sous total</u>	(A)	<u>98 569 515</u>	<u>89 921 353</u>	<u>96 852 604</u>
Adéduire					
Provisions			(2 815 043)	(1 982 318)	(1 841 244)
	<u>Montant net</u>		<u>95 754 472</u>	<u>87 939 035</u>	<u>95 011 360</u>
Comptes des adhérents					
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)			349 431	190 693	277 666
Fonds de garantie			18 697 464	20 598 487	19 322 934
Disponible			11 612 832	6 899 159	9 184 663
	<u>Sous total</u>	(B)	<u>30 659 728</u>	<u>27 688 340</u>	<u>28 785 264</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>		(A) - (B)	<u>67 909 787</u>	<u>62 233 013</u>	<u>68 067 340</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

			30-juin 2011	2010	31-déc 2010
Titres mis en équivalence			8 414 684	8 036 129	9 392 396
Titres immobilisés			10 789 981	9 149 586	8 554 726
Prêts au personnel			1 306 184	1 120 654	1 035 399
Dépôts et cautionnements versés			27 157	23 357	23 356
Cautionnements imputables aux adhérents de TF			4 649	(205 024)	-
Échéances à moins d'un an prêts au personnel			234 329	242 426	216 483
<u>Total brut</u>			<u>20 776 984</u>	<u>18 367 128</u>	<u>19 222 360</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés			(297 179)	(879 268)	(366 573)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements			(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel			(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>			<u>20 460 329</u>	<u>17 468 383</u>	<u>18 836 311</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	873 729	(48 275)	924 669	82 439	1 832 562	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(23 007)	21 574	218 557	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 189 482	387 261	4 115 194	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	575 198	3 507	707 455	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	1 348	39 569	1 540 917	27,27%
	<u>4 260 920</u>	<u>(48 275)</u>	<u>3 667 690</u>	<u>534 351</u>	<u>8 414 684</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	420	100	42 000		2005	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100		2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		2005	(*)
- Société Promotel (T.L)	1 084	100	108 400		2006	(*)
- Société Promotel (T.F)	8 400	100	840 000		2006	(*)
- M.B.G	20 000	100	2 000 000		2006	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	12	500 020	204 269	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340		2009	(*)
- Clinique El Amen Béja	2 500	100	250 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2009	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2010	(*)
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000		2011	(*)
			<u>10 789 981</u>	<u>297 179</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011
(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	4 423 029	266 285	-	-	4 689 314	3 732 104	185 367	-	3 917 471	771 843
Logiciels (en cours)		2 208 667	695 457	-	-	2 904 124	-	-	-	-	2 904 124
Ecart d'acquisition		283 246	-	-	45 694	237 552	55 018	2 649	-	57 667	179 885
TOTAUX		6 914 942	961 742	-	-	7 830 990	3 787 122	188 016	-	3 975 138	3 855 852

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 928 103	1 589 392	1 615 627	-	6 133 122	629 172	44 834	-	674 006	5 459 116
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	14 224 036	3 076 127	-	237 082	17 063 081	3 380 092	1 260 302	64 834	4 575 560	12 487 521
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 772 836	103 152	-	-	1 875 988	721 155	69 468	-	790 623	1 085 365
Matériel informatique	15% et 33%	2 109 385	217 476	-	-	2 326 861	1 755 332	127 992	-	1 883 324	443 537
Installations générales	10% et 15%	3 406 104	407 841	-	-	3 813 945	2 028 117	123 843	-	2 151 960	1 661 985
Constructions en cours		1 805 695	-	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	-	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		27 461 137	5 393 988	(190 068)	237 082	32 427 975	8 544 538	1 626 439	64 834	10 106 143	22 321 832

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2011	2010	2010
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(612 671)	(289 029)	(612 671)
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 380 578)	(3 597 654)	(974 097)
Total des passifs d'impôt différé	(2 993 249)	(3 886 683)	(1 586 768)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	210 438	415 304	259 026
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	177 722	1 550 330	180 174
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	208 566	392 068	185 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	48 734	118 717	27 566
Total des actifs d'impôt différé	645 460	2 476 419	652 570
Total des impôts différés	(2 347 789)	(1 410 264)	(934 198)

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
-Stocks	522 180	272 644	442 029
- Clients autres sociétés du groupe	253 151	276 850	812 866
- Fournisseurs, avances	1 574 638	1 413 194	2 261 496
- Avances et acomptes au personnel	127 202	121 529	120 916
- Crédit d'impôt	6 676 426	9 054 795	8 781 408
- Autres comptes débiteurs	1 221 112	3 042 374	1 051 988
- Produits à recevoir des tiers	851 392	562 167	898 032
- Produits à recevoir sur contrats de portages	627 668	405 511	426 893
- Charges constatées d'avance	1 621 946	1 620 582	1 073 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 316 987	891 945	1 062 761
Total brut	14 792 702	17 661 591	16 931 770
Adéduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(15 111)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(76 169)	(83 682)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(154 128)	(153 359)	(155 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(338 638)	(444 823)	(337 720)
Total net	14 218 498	16 972 128	16 336 239

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	2011	30-juin 2010	31-Déc 2010
Emprunts			
- Banques locales	103 300 678	116 425 620	106 933 509
- Banques étrangères	83 507 334	80 590 395	92 774 406
- Emprunts obligataires	180 000 000	139 000 000	149 000 000
- Crédit à court terme UTB	173 865	707 245	168 031
- Crédit à court terme BTE	1 770 200	231 802	1 463 591
- Ligne d'avance CITIBANK	7 500 000	11 000 000	7 500 000
- Billets de trésorerie	57 350 000	63 700 000	77 500 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	7 246 823	8 454 613	7 246 823
Total emprunts	440 848 900	420 109 676	442 586 360
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	1 798 045	1 297 565	967 340
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	762 007	697 797	1 664 203
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 111 030	3 741 738	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	20 365	-	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	669 647	242 000	453 647
Total dettes rattachées	7 361 094	5 979 100	7 157 910
Total	448 209 995	426 088 776	449 744 270

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>106 933 509</u>	<u>51 000 000</u>	<u>54 632 831</u>	<u>103 300 678</u>	<u>40 412 467</u>	<u>62 888 211</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	-	2 500 000
* STUSID	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	39 000 000	39 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* CITIBANK	12 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	10 000 000	7 500 000	2 500 000
* AMEN BANK(SIMT)	205 740	-	38 544	167 196	127 472	39 724
* BNP (MLA)	10 993 614	-	3 928 619	7 064 995	784 995	6 280 000
* CITIBANK (MLA)	2 546 655	-	1 290 668	1 255 987	-	1 255 987
* AMEN BANK (factoring)	8 500 000	-	1 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>92 774 405</u>	<u>6 970 800</u>	<u>16 237 871</u>	<u>83 507 334</u>	<u>46 152 984</u>	<u>37 354 350</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	375 591	200 845	-	200 845
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	340 379	-	-	0
* Crédit FMO V	3 013 833	-	1 506 917	1 506 916	-	1 506 916
* JEXIM BANK	703 449	-	703 449	-	-	0
* BEI (credit participatif)	54 398	-	-	54 398	54 398	0
* B.E.I	14 727 669	-	1 750 410	12 977 259	9 400 669	3 576 590
* B.E.I	4 489 034	-	775 707	3 713 327	2 503 137	1 210 190
* B.E.I	11 947 265	-	1 271 691	10 675 574	8 091 244	2 584 330
* B.E.I	2 607 885	-	279 180	2 328 705	1 762 553	566 152
* B.E.I	9 653 500	-	918 899	8 734 601	6 866 520	1 868 081
* B.E.I	2 880 750	-	273 635	2 607 115	2 050 472	556 643
* PROPARCO	749 609	-	299 799	449 810	-	449 810
* PROPARCO	16 000 000	-	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	580 999	1 162 005	-	1 162 005
* BEI (MLA)	10 845 959	-	147 642	10 698 317	1 811 073	8 887 244
* FMO (MLA)	2 045 353	-	1 329 759	715 594	-	715 594
* HSBC	3 478 564	6 970 800	1 736 066	8 713 298	2 592 668	6 120 630
* FRANSABANK	6 917 318	-	1 947 748	4 969 570	1 020 250	3 949 320
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	199 707 914	57 970 800	70 870 702	186 808 012	86 565 451	100 242 561

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>3 000 000</u>	-	-	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>8 000 000</u>	-	-	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>6 000 000</u>	-	-	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>9 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	50 000 000	19 000 000	180 000 000	128 000 000	52 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	-	419 266	-
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>-</u>	<u>419 266</u>	<u>-</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	692 782	1 056 814	655 208
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	779 934	396 741	715 844
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 453 555</u>	<u>1 371 052</u>
<u>Total général</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 872 821</u>	<u>1 371 052</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	10 925 766	11 913 315	8 530 407
- Dépôts et cautionnements reçus	6 365 099	6 977 475	6 981 599
Total général	<u>17 290 865</u>	<u>18 890 790</u>	<u>15 512 006</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Personnel, remunerations dues	357 741	11 416	394 397
- Personnel, provisions pour congés payés	922 534	784 909	719 792
- Personnel, autres charges à payer	1 342 669	1 709 782	1 905 873
- Fonds social	237 530	290 965	276 636
- Etat, retenues sur salaires	159 675	96 702	63 647
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	378 627	487 534	449 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	14 750	20 289	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 587 144	2 044 546	3 298 272
- Etat, TVA à payer	1 603 120	1 337 635	1 392 743
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 850	55 104	121 478
- Actionnaires, dividendes à payer	3 639 847	2 601 469	90 233
- C.N.S.S	434 062	394 041	291 479
- Autres comptes créditeurs	2 280 809	1 076 923	2 712 491
- Diverses charges à payer	952 933	1 032 066	895 947
- Charges à payer sur contrats de portage	-	50 234	-
- Produits constatés d'avance	155 219	169 982	271 076
<u>Total</u>	<u>14 079 510</u>	<u>12 163 598</u>	<u>12 899 755</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2011	2010	31-déc 2010
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 450 000	3 450 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		4 092 000	1 000 000	1 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		764 488	2 339 415	1 090 321
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 667 690	1 906 799	1 906 799
- Dividendes reçus des filiales		3 581 359	1 912 885	1 892 759
- Résultats reportés		23 736 029	20 892 765	21 011 943
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		101 730 691	93 890 989	92 740 947
- Résultat net des sociétés intégrées		8 050 756	8 915 916	18 889 485
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	534 351	1 537 464	2 891 084
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		4 688 391	7 613 350	15 465 040
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	106 419 082	101 504 338	108 205 987
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,670	1,088	2,209

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2011

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales							1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									119 178		119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées								1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecart de conversion						1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009									(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010										15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 751 477	1 070 980	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						(325 833)					(325 833)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2011										4 688 391	4 688 391
Solde au 30 juin 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	764 488	3 667 690	3 581 359	23 736 029	4 688 391	106 419 082

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 062 047	3 837 571
- Dans les réserves	2 655 438	2 267 530	2 142 223
- Dans le résultat	(A) 132 259	423 149	770 960
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	2 356 538	6 010 428	3 122 218
- Dans les réserves	5 305 943	3 399 713	3 399 713
- Dans le résultat	(A) 3 760 571	2 420 531	5 546 979
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital	-	338 898	320 204
- Dans les réserves	-	(107 132)	(101 004)
- Dans le résultat	(A) -	(6 972)	(9 560)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	5 151	2 481	2 481
- Dans le résultat	(A) 3 886	3 322	7 150
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
Total des intérêts minoritaires	65 757 926	66 194 960	66 419 900
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) 3 896 716	2 840 030	6 315 529

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- intérêts conventionnels	30 394 218	27 570 936	57 645 200
- Intérêts intercalaires	386 559	298 631	772 114
Revenus bruts de leasing	(A) 30 780 777	27 869 567	58 417 314
- Intérêts de retard	(B) 586 270	299 401	738 615
Total des autres produits	586 270	299 401	738 615
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(508 336)	(102 689)	(241 755)
. Intérêts de retard	(186 721)	(78 175)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	70 785	125 553	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	96 366	57 139	103 672
Variation des produits réservés	(C) (527 906)	1 828	(112 553)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C)+(D) 30 839 141	28 170 796	59 043 376

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2011, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Commissions de factoring	1 661 653	1 725 241	3 495 238
- Intérêts de financement	2 661 321	2 365 527	5 089 056
<u>Total</u>	<u>4 322 974</u>	<u>4 090 768</u>	<u>8 584 294</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 882 278	3 845 753	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 808 063	2 991 403	8 186 194
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 905 120	2 662 998	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	178 686	158 616	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 774 147</u>	<u>9 658 770</u>	<u>19 973 278</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	345 006	461 206	955 161
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 673 467	1 329 709	3 285 219
- Autres	700 203	988 479	1 737 600
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 718 676</u>	<u>2 779 394</u>	<u>5 977 980</u>
<u>Total général</u>	<u>13 492 823</u>	<u>12 438 164</u>	<u>25 951 257</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 437 401	2 090 067	5 777 145
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(1 394 234)	(1 649 707)	(3 328 203)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	1 029 333	162 439	177 470
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(56 534)	(125 668)	(280 005)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	-	-	12 231
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	2 203 046	-	-
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(2 203 046)	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	-	541 924	775 481
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(210 800)	-	-
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	-	-	(419 266)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>2 805 166</u>	<u>1 019 055</u>	<u>2 714 853</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	64 350	81 655
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(69 394)	-	(533 788)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	1 413
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(7 498)	-	(17 299)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	7 514
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	119 370	86 638	880 290
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	-	(844 839)
- Perte sur immobilisations financières	-	-	330 000
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>42 478</u>	<u>150 988</u>	<u>(95 055)</u>

NOTE 25 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.